

La commune d'Etterbeek recherche prestataire en maraîchage biologique dans le cadre du projet « Légumes Bio d'Etterbeek »

La commune d'Etterbeek a développé depuis 2013 un potager écologique et productif (à petite échelle), outil de formation, de réinsertion et de sensibilisation. Cet espace de maraîchage s'est développé au sein des Jardins Participatifs d'Etterbeek, situés avenue Nouvelle 171-173 (côté droit).

Les objectifs visés par ce projet sont :

- La production de fruits et légumes bio et de saison à Etterbeek ;
- L'écoulement de la production via l'épicerie sociale du CPAS et/ou lors d'activités de sensibilisation menées par le CPAS ou la commune ;
- La démonstration d'un potager écologique et productif en milieu urbain et sur une petite surface ;
- La réinsertion socio-professionnelle d'allocataires du CPAS via l'encadrement d'une sous contrat « article 60 » (et éventuellement de personnes en parcours de formation) ;
- La promotion de l'agriculture urbaine et la sensibilisation des citoyens à l'alimentation durable.

Concrètement, le prestataire devra assurer les tâches suivantes :

- Réaliser toutes les tâches de terrain nécessaires à la production maraîchère :
 - o L'établissement d'un plan de culture, en collaboration avec l'épicerie sociale et le service Environnement, avec pour objectif de proposer une diversité dans la production et une continuité par rapport aux cultures précédentes ;
 - o La culture maraîchère en respectant les principes d'une agriculture biologique (pas de pesticide, insecticide ou intrant chimique) et écologique (utilisation rationnelle de l'eau, techniques de paillage, autoproduction de semences ou utilisation de semences paysannes, etc.) ;
 - o Entretien et travail du sol, épandage de compost, fumier, paillis ;
 - o Installation et entretien des cultures en plein champ et en serre froide (semis, plantation, désherbage, arrosage, pose de bâche etc.) ;
 - o Utilisation d'outils manuels et éventuellement d'un motoculteur ;
 - o Réalisation de semis en pépinière ;
 - o Aménagement d'espaces, installation de matériel (irrigation, bâches, etc.) ;
 - o Entretien d'un verger de petits fruits ;
- Assurer la récolte des fruits et légumes cultivés et leur acheminement à l'épicerie sociale ;
- Assurer l'entretien des outils, des espaces de travail et du site de production (nettoyage régulier du site, entretien des locaux mis à disposition, etc.) ;
- Encadrer une personne en réinsertion engagée sous contrat « article 60 » (et éventuellement d'autres allocataires du CPAS en contrat de réinsertion) – support pour l'entretien du terrain et la culture maraîchère ;
- Encadrer des citoyens bénévoles dans le cadre d'ateliers/chantiers de gestion (à confirmer) ;
- Participer à l'organisation/l'animation d'évènements de sensibilisation autour de l'agriculture urbaine et l'alimentation durable, notamment la journée porte ouverte des Jardins Participatifs.

Mise à disposition par la commune :

- Terrain de maraîchage de 1.000m² exploitable et en pleine terre (cultivé depuis 2013) ;
- 3 tunnels pour une culture sous serre froide ;
- Petit matériel de maraîchage (bêche, grelinette, brouette, etc.) ;
- Accès à l'eau de ville + ballon avec système d'arrosage et citernes de stockage ;
- Graines, plants et terreau ;
- Accès à un local chauffé avec sanitaires et un local de stockage du matériel.

Le soumissionnaire doit pouvoir justifier :

- d'une connaissance et expérience pratique en maraîchage urbain
- d'une expérience ou de compétences pédagogiques, de préférence avec un public adultes fragilisés ;
- de compétences d'animation et de sensibilisation à l'agriculture urbaine et l'alimentation durable ;
- d'une flexibilité lors des périodes pleines et en fonction des aléas climatiques.

Seront également considérés comme des atouts :

- une expérience pratique de minimum 2 années en maraîchage ;
- une expériences ou des compétences en gestion des espaces verts ;
- connaissance du fonctionnement d'une commune ;
- véhicule à disposition.

Prestation : idéalement à partir d'avril (mai au plus tard) jusqu'octobre 2018 avec une offre différenciée pour un 2/5^e temps et un 3/5^e temps.

Statut du prestataire : indépendant, indépendant complémentaire, Smart, etc. L'important est la possibilité de facturer la prestation à la Commune.

Merci de **nous envoyer par mail vos deux offres de prix** avec un délai de validité d'au moins 30 jours, **avant le 31 mars 2018** minuit ainsi que vos coordonnées complètes (nom de la société ou statut d'indépendant avec possibilité de facturation, adresse, mail, n° TVA si assujetti, n° de compte en banque).

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions, visite de terrain ou précision quant à la durée de la prestation qui peut être discutée : vous pouvez contacter Marie Feller au 02/627.27.87 ou etterbeek.durable@etterbeek.be.